

# La pharmacopée dans les Pays-Bas autrichiens : un réceptaire inédit conservé aux Archives de l'État à Namur \*

par Gauthier POULAIN \*\*

## Genèse de la recherche

Cette communication a pour objet une recherche menée dans le cadre de mon mémoire de master en histoire à Louvain-la-Neuve. Ma rencontre avec le réceptaire qui m'amène aujourd'hui à ce colloque est quant à elle le fruit d'un heureux hasard. À l'origine, je voulais travailler sur l'histoire de l'alimentation. J'étais aussi intéressé par les sources manuscrites. Cette conjugaison d'intérêts m'a conduit aux Archives de l'État à Namur où un entretien avec Emmanuel Bodart, responsable de ce dépôt d'archives, m'a permis, en réorientant un peu mon objectif de passer de l'alimentation à la pharmacie et de découvrir un réceptaire manuscrit, qui n'avait jusqu'alors fait l'objet d'aucune étude notoire. D'origine inconnue, ce recueil de remèdes était classé dans les "manuscrits divers". Il n'était d'autre part pas encore inventorié dans le guide des fonds et collections des AÉN. Ce réceptaire offrait l'opportunité d'une étude originale approfondie, même si j'étais conscient de sa difficulté considérable. La démarche scientifique consiste en une approche socio-culturelle de l'histoire des sciences, comme l'affirme Carl Havelange dans un article consacré aux livres de recettes : "le monde ancien de la guérison est peuplé d'une foule bigarrée de praticiens traditionnels, d'une multiplicité de formes thérapeutiques dont l'étude représente aujourd'hui l'une des clés qui ouvrent à la compréhension des sociétés de l'Ancien Régime" (1). Plusieurs questions se posaient permettant de formuler la problématique suivante : à quel monde de la guérison appartient-il, médecine savante et/ou populaire, quelle est la part d'originalité de son auteur

Mais auparavant, il convenait d'établir une description codicologique minutieuse de ce manuscrit, notamment pour tenter de le dater et d'identifier sa provenance. C'est à cet exercice de critique externe et interne de cette source, préalable à toute tentative d'étude de contenu que j'ai choisi de consacrer cette communication.

## Expertise codicologique

Au niveau de sa structure externe, l'ensemble se présente sous forme d'un livre relié et protégé par une couverture en parchemin de 335 mm sur 215 mm (Fig. 1). Ce livre se compose de 444 feuilles en papier de 326 mm sur 208 mm, abstraction faite de la page de garde, s'apparentant ainsi à un pliage in-folio, au moyen de plusieurs dizaines de

---

\* Journées de Liège des 22 et 23 mai 2015.

\*\* 25, rue Fernand Bourgeois, B - 5020, Suarlée.



Fig. 1 : *Manuscrit fermé*  
(photo : Gauthier Poulain)



Fig. 2 : *Manuscrit ouvert*  
(photo : Gauthier Poulain)

cahiers assemblés les uns aux autres (Fig. 2). Si les deux premiers cahiers peuvent être aisément qualifiés de “quaternions”, le serrage de la reliure interdit toute manipulation qui risquerait de porter atteinte au bon état de conservation du manuscrit. Par conséquent, il est difficile d’affirmer si les pages ont été recopiées puis reliées ou inversement. La question est pourtant intéressante dans la mesure où elle permettrait de déterminer l’assemblage des cahiers entre eux en fonction de leur contenu. Retrouvé parmi des documents provenant exclusivement de la région de Namur et déposé à une date inconnue aux archives de cette ville, sa reliure présenterait également des caractéristiques propres à la tradition namuroise. Si le dos paraît typique de nos régions selon M. Bodart, l’historiographie actuelle sur la question ne permet malheureusement pas de démontrer qu’il est lié spécifiquement à Namur. Quant à l’écriture, le style est caractéristique du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Au niveau de la mise en page et de la mise en texte, le manuscrit est à longues lignes. Les feuilles présentent des traces de réglure verticale à la pointe sèche pour guider l’écriture.

L’expertise codicologique a révélé un indice important dans l’exercice de datation du manuscrit en tant qu’objet matériel. En effet, chaque bi-feuillet (ou bi-folio) possède le même filigrane armorié (Fig. 3). Selon Raymond Gaudriault, la fabrication du papier dans les Pays-Bas espagnols a longtemps connu une faible activité. Il faut en effet attendre le XVIII<sup>ème</sup> siècle autrichien pour que les moulins à papier se développent davantage - période durant laquelle 34 octrois seront accordés (2). La couronne ducale représentée sur le filigrane est caractéristique de la période autrichienne (1709-1794) (3), excluant de la sorte une appartenance à la Principauté de Liège. La principale difficulté face à ce

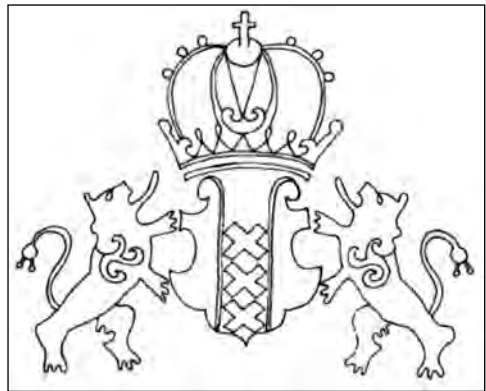


Fig. 3 : *Filigrane* (croquis : Gauthier Poulain).

type de filigrane est son identification précise. La recherche n'a porté ses fruits qu'en se tournant vers l'historiographie anglo-saxonne et l'entreprise monumentale d'Edward Heawood (4). L'ouvrage recense 95 filigranes (des numéros 342 à 437) présentant une forme analogue à celui identifié dans le manuscrit. Ce type de filigrane prend place dans un espace et une période assez larges, à savoir l'Europe occidentale des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles. Du point de vue géographique, la majorité provient d'Angleterre (principalement de Londres) et des Pays-Bas actuels (de Hollande et d'Amsterdam). En ce qui concerne les territoires de la Belgique actuelle, un seul peut être attaché à Anvers de manière certaine (5). Quoi qu'il en soit, ce type de filigrane se retrouve également dans les régions limitrophes à nos anciens territoires, dès le XVII<sup>ème</sup> siècle.

En ce qui concerne le mode de copie, l'identification des mains constitue une étape complémentaire à l'étude de la structure du document mais aussi indispensable en vue de l'analyse de (ou des) auteur(s) de ce dernier. Le manuscrit relève trois mains différentes. La première copie quasiment la majorité du manuscrit. C'est donc elle qui a mis en place la structure sur laquelle viendront se calquer les deuxième et troisième mains. Les folios 396 et 398 (le folio 397 est resté vierge) correspondent à la deuxième main (Fig. 4).

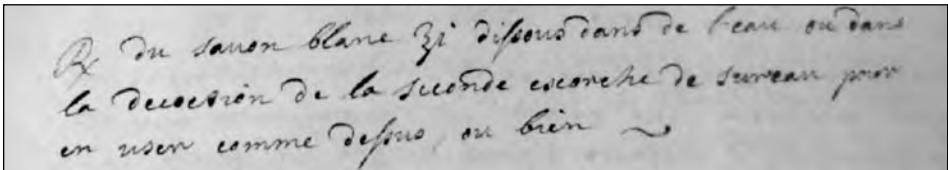


Fig. 4 : Écriture de la première main (photo : Gauthier Poulain).

Celle-ci est postérieure à la première du simple fait qu'elle figure principalement sur les ultimes feuilletts laissés vierges par le premier copiste. Le deuxième copiste est également intervenu ponctuellement au folio n° 53 en ajoutant un *autre [remède] plus expérimentez* pour la gravelle. Tenant compte de la structure existante, il a logiquement complété la table des matières par les remèdes qu'il a introduits à la fin du livre. Ainsi, celui contre le mal caduc (6) et celui pour la colique des chevaux (7) ont été ajoutés sous la lettre "C", la recette pour les jambons (8) sous le "J". Seule sa recette *pour [...] ou courtesse d'halaine* (9) n'est pas renseignée dans la table des matières. En revanche, il a pris soin de compléter la table par l'énoncé *pour empêcher la petite vérole aux enfans – 340* qui a pourtant été l'œuvre du premier copiste (10). La troisième main, quant à elle, n'a copié qu'un *Remède pour guérir rhumatismes ou sciatique* sur l'ultime folio n° 400 (Fig. 5). Le copiste a pris lui aussi la peine de compléter la table des matières en transcrivant l'énoncé et son numéro de page sous la lettre "R". La table des matières se poursuit par six pages vierges, certainement destinées à être complétées au moment où le premier copiste a entrepris la rédaction. Tel fut le cas avec les deux mains suivantes qui ont été identifiées précédemment. Le phénomène analogue s'observe à la fin de l'ouvrage avec 25 pages restées vierges et non numérotées (vu qu'elles ne font aucune référence dans la

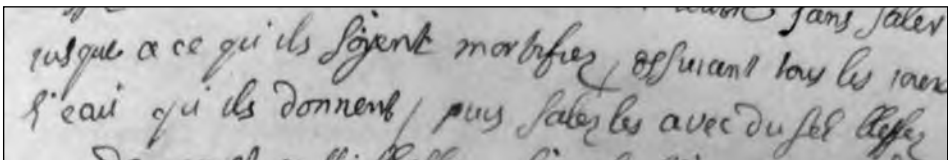


Fig. 5 : Écriture de la deuxième main (photo : Gauthier Poulain).

table des matières). De surcroît, la fin du document montre la trace d'une ultime douzaine de pages découpées (tels des onglets ?). Sur le plan codicologique, les deuxième et troisième copistes constituent des "unités enrichies", dans le sens où les feuillets restés vierges ont servi à la copie d'un texte qui vient compléter la première contribution.

Le style d'écriture des première et troisième mains est plus lisible et soigné que celui de la seconde main. La deuxième main serait elle aussi du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Cependant, aucun indice ne permet de déterminer le nombre d'années (s'il faut compter en années)

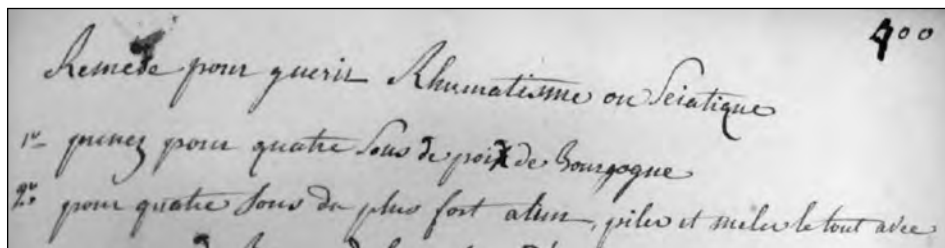


Fig. 6 : Écriture de la troisième main (photo : Gauthier Poulain).

qui les sépare. Au mieux pouvons-nous supposer que les copistes en faisaient le même usage mais rien ne permet de l'affirmer. L'encre est différente, plus noire pour les première et troisième mains, brunâtre pour la deuxième. Si l'on se réfère à l'écriture de la première main, la graphie est plus grande dans la deuxième et plus petite dans la troisième.

Le manuscrit étant principalement copié par la première main, nous pouvons nous demander pourquoi deux autres copistes ont jugé nécessaire de le compléter d'une manière qui peut paraître anecdotique. Deux hypothèses sont à avancer : d'une part pour enrichir le réceptaire d'une recette supplémentaire – pour [fumer] les jambons (11) ; le mal caduc ; pour l'asthme ou courtesse d'haleine ; pour le mal des ventres des chevaux (12) ; remède pour guérir rhumatisme ou sciaticque (13) – d'autre part, pour apporter une recette censée être plus efficace dans le traitement d'une même pathologie (14) :

[Première main] Pour la gravelle, strangurie, etc.

R[ecipite] bois verd de genette raclé assez menus que vous laisserez tremper 12 heures dans un bon verre de vin blanc de Rhein ou de Moselle puis filtrez et sucez pour une doze.

[Deuxième main] Autre plus expérimentez

Prenez le soir en couchant le quart d'un ver à vin du jus de persille avec autant de bon brandevin de péquet, au commencement trois fois par semaine puis deux fois puy une fois, puis une fois sur 15 jours, une fois sur un mois ou 6 semaines à mesure que le mal se presse, may faut prendre garde de n'en prendre trop souvent, pour ne point échauffer le sang.

## Étude interne

### Structure interne

Le manuscrit s'ouvre par une page de garde vierge. La première page ne comprend aucune titulature, ni de référence à une date quelconque, ni auteur, ni dédicace ou lieu comme on peut souvent s'y attendre – notamment dans les imprimés. Le réceptaire serait avant tout destiné à un usage personnel, plutôt qu'à une diffusion. De manière générale, le manuscrit s'articule en deux parties complémentaires. La première contient une vingtaine de feuilles non paginées tandis que la seconde est paginée de un à 400.

La première partie regroupe d'abord la table alphabétique de l'ensemble des recettes qui composent le réceptaire. Chaque énoncé est classé alphabétiquement de manière arbitraire et renvoyé à un (ou parfois plusieurs) numéro(s) de folio correspondant (15). Au sein de chaque classe alphabétique se succèdent les énoncés selon leur ordre d'apparition au fur et à mesure des pages. L'intérêt d'une telle table est d'offrir un aperçu de l'ensemble des matières abordées dans l'ouvrage. Par conséquent, l'ancienne nosologie peut laisser paraître une certaine anarchie dans la succession des pathologies. La table entremêle les pathologies avec les genres médicamenteux : par exemple, la lettre "H" réunit à la fois les remèdes contre l'hydropisie mais aussi les différentes huiles. Par souci de consultation, l'auteur lui-même incite régulièrement le lecteur à recourir à la table : [...] *touts les remèdes qui sont en l'usage pour la jaunisse [...] aiez recours à la table pour toutes ces choses* (16).

Viennent ensuite deux pages d'*Explication des caractères et chiffres ordinaires des ordonnances des médecins*. En mentionnant les ordonnances des médecins, cet intitulé prouve que le manuscrit est incontestablement lié aux professions médicales. Ce chapitre – si on peut l'appeler ainsi – répertorie les abréviations (de mesures, de manipulation, de forme médicale ou d'expression autre) utilisées par les médecins dans leurs ordonnances et en donne la traduction. De plus, il fournit des précisions quant à certains groupements d'ingrédients d'origine végétale ou minérale utilisés par les médecins comme les *cinq racines apéritifs*, les *quatre herbes émolientes*, les *4 semences chaudes* et les *5 pierres préteuses*. De surcroît, la page suivante rassemble les *noms des herbes médicinales et de santé les plus usitées et nécessaires que chaque particulier peut cognoistre et cultiver facilement dans son jardin*, recensant 75 végétaux différentes (17).

La seconde partie, paginée de 1 à 400, concorde avec la table des matières mais établit aussi des renvois entre différentes recettes. Aucune titlature préalable ne précise son contenu. Néanmoins, elle contient des titres intermédiaires qui correspondent simplement aux énoncés des recettes médicamenteuses. Chaque recette comporte son intitulé, sa composition, son mode de préparation, et ses vertus thérapeutiques. La liste brute d'ingrédients est ainsi doublée d'une dimension explicative où chaque mal fait la plupart du temps l'objet d'une introduction théorique préalable. Par exemple, à propos du vertige : *le vertige est un étourdissement qui ébranle si fort le cerveau et les sens qu'il semble aux patients que tout tourne et bouleverse [...] et parfois tomberait par terre [...]* (185). Bien que l'auteur ne fournisse aucun signe explicite, nous avons déduit que les recettes médicales ont été rédigées selon deux types de classements, conformément à la nosologie de l'époque. D'une part, les cents premières pages classent les médicaments sous la forme usuelle *a capite ad calcem*. D'autre part, les 150 pages qui suivent se construisent par le classement *per genera*, c'est-à-dire selon leur genre médicamenteux : huiles, poudres, emplâtres, clystères, onguents, baumes, etc. Le reste du réceptaire mêle à la fois le classement de la tête au talon avec le classement par genre.

#### **Noms propres et éponymes**

Certains produits sont désignés du nom de leur inventeur (par exemple, le manuscrit mentionne à de nombreuses reprises l'*emplastre de Paracelse*), par leur origine (la *térébenthine de Venise*), par leur effet médicinal (*secret admirable pour les fièvres tremblantes [...]*), ou par leur mode de préparation (*décoction vulnérable*) (19). Nous veillerons à distinguer les remèdes éponymes astreints à une fonction bien précise en rapport avec le médicament, des noms propres au sens large en vue de déterminer les *terminus postquam* et *antequam* du remède envisagé (et à terme du ms lui-même). Ceux-ci ne figurent en réalité dans les recettes que de manière très ponctuelle (voir tableau 1).

Tableau 1 : recensement des noms propres et éponymes

Eponymes	Autres noms propres
Paracelse	Le comte d'Egmont
Fracastor	Helvétius
Marianno	Le roi d'Angleterre
	L'Electeur de Brandebourg
	Monseigneur Thomas

D'abord, Paracelse est le personnage le plus fréquemment cité à travers le réceptaire, notamment dans les nombreux *emplastres* ou *élixirs de Paracelse* (20).

Ensuite, on peut relever le *diascordium fracastoryi* (21) en référence à Girolamo Fracastor (1483-1553) (22), médecin du concile de Trente. Enfin, la *poudre vulnérable de Marianno* (23) et le *Beaume de Marianno* (24) font référence au dernier éponyme notoire à savoir Mariano Santo di Barletta (1488-1550).

Le manuscrit mentionne de nombreux personnages qui constituent des indices révélateurs sur l'origine temporelle et spatiale des remèdes. Il ne décrit malheureusement aucun événement ni institution auxquels ces personnalités auraient pris part. Premièrement, le comte d'Egmont fait référence au célèbre Lamoral, comte d'Egmont (1522-1568), le chef d'une des plus puissantes maisons des Pays-Bas (25). Le titre *comte d'Egmont* est également celui de son fils Philippe, mais cette hypothèse est moins probable. Didier Kahn atteste en effet que Lamoral d'Egmont n'était nullement étranger à la *Grossen Wundartzney* (la Grande Chirurgie) de Paracelse. Deuxièmement, on trouve Jean-Adrien Helvétius, Hollandais d'origine, qui exerce la médecine à Paris avant d'être nommé médecin ordinaire de Philippe d'Orléans vers 1701, le futur régent de France et frère de Louis XIV (26). Helvétius figure dans l'intitulé suivant : *spécifique pour toute sorte de perte de sang nouvellement découvert pour le seigneur Helvétius* (27). Un élément non négligeable quand on sait que ce médecin a entrepris un *Traité des pertes de sang de quelque espèce qu'elles soient avec leur remède spécifique* (Paris, 1697). Néanmoins, son ouvrage le plus célèbre reste le *Traité des maladies les plus fréquentes, & des remèdes spécifiques pour les guérir* (nouv. éd., Paris, 1739).

Troisièmement, l'identification d'un roi d'Angleterre s'avère laborieuse, étant donné qu'aucun nom ni date ne sont explicités. Cependant, l'intitulé du remède - *Préservatif approuvé d'un roy d'Angleterre contre la peste* (28) - permet d'avancer l'hypothèse suivante. L'Angleterre et plus particulièrement Londres connaissent une importante période de peste dans la première moitié du XVII<sup>ème</sup> (29). Ces années correspondent précisément au règne de Jacques Ier Stuart (1603-1625). La peste de 1625 – extrêmement meurtrière – concorde avec la première année de règne de Charles Ier.

Quatrièmement, le réceptaire mentionne un remède *pour la goutte de l'électeur de Brandebourg* (30). Il n'est une nouvelle fois pas aisé de déterminer à quel haut dignitaire cette mention fait précisément référence. Les XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles ont vu se succéder pas moins de huit princes-électeurs issus de la famille Hohenzollern. L'électeur de Brandebourg ne fait à mon sens pas référence à un prince du XVIII<sup>ème</sup> siècle car celui-ci porte d'abord le titre de roi de Prusse dès 1700 (31).

Enfin, le titre de *Monseigneur Thomas* peut être assigné à plusieurs membres de la haute aristocratie. Le plus courant est celui d'un haut dignitaire ecclésiastique, comme un évêque ou un archevêque. Une des hypothèses partagée par Emmanuel Bodart est la référence à un ancien évêque de Namur, Thomas-Jean-François Strickland de Sigergh (1728-1740) dans la mesure où le manuscrit est issu de la région namuroise et où le prélat en question est réputé avoir souffert d'ophtalmie, ce qui correspond avec le remède présenté (32).

L'analyse de ces personnages montre qu'ils ne sont nullement contemporains : le comte d'Egmont ayant vécu dans la première moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle tandis qu'Helvétius près de 200 ans plus tard. Néanmoins, même si ceux-ci diffèrent sensiblement dans le temps, leur origine géographique permet de resituer la source dans un cadre spatial. Par exemple, le comte d'Egmond a été actif dans la vie politique de nos régions sous les Habsbourg d'Espagne. Ce caractère régional est renforcé par la mention de la ville de Dinant : *un homme fort habile et expérimenté en sa propre personne, après des expériences infinies qui ont été faites en Angleterre, en voyageant l'an 1636 par la ville de Dinant [...] (33)*. Si l'origine namuroise du document reste douteuse, on ne peut nier que le contenu du réceptaire est lié à l'histoire des anciens Pays-Bas.

Comme l'a démontré l'étude des éponymes et des noms propres, les remèdes sont antérieurs à la période de rédaction du réceptaire, datée du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Nous pouvons aisément en déduire l'emploi relativement courant de la première personne qui vient également confirmer cette hypothèse (34) par exemple *Elixir de propriété de Paracelse de deux manières ainsi que je le fais..* Cependant, on peut s'interroger si les deuxième et troisième mains ne sont pas des témoins directs des quelques recettes ajoutées, contrairement à la première main qui a recopié la quasi-totalité du réceptaire. En outre, le folio n° 195 contient une rature du fait que le copiste aurait sauté un groupe de mots [aux enfants] avant de corriger son erreur au moment de la copie : *on en donne fort heureusement aux enfants suspectés de la petite vérole [...] (35)*. Par conséquent, le réceptaire s'inspire d'un ou de plusieurs documents plus anciens. Il serait la compilation d'un ou de plusieurs manuscrits antérieurs plutôt que la copie d'un imprimé.

Ainsi cerné, il restera à situer ce réceptaire parmi la littérature médicale pratique d'Ancien Régime : s'intéresser aux remèdes qu'il propose avec leurs ingrédients, traditionnels ou plus neufs (remèdes chimiques, plantes exotiques, etc.). Autrement dit, il s'agit dès lors d'identifier à quel monde de la guérison il appartient, savant ou populaire. Mais c'est là un autre travail. Et pourquoi pas, l'objet d'une autre communication ?

#### NOTES

- (1) HAVELANGE C. - *Livre de recettes et auto-médication. Figures de la guérison au XVIII<sup>ème</sup> siècle*, dans *La Vie Wallonne*, t. 63, nouvelle série n° 405-406, Liège, 1989, p. 5.
- (2) GAUDRIault R. - *Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles*, Paris, 1995, p. 55.
- (3) JANSSENS P. et DUERLOO L. - *Armorial de la noblesse belge du XVe au XXe siècle*, Bruxelles, 1992, p. 34-35.
- (41) HEAWOOD E. - *Watermarks, mainly of the 17th and 18th centuries*, Hilversum, 1950 (Coll. Monumenta chartae papyraceae historiam illustrantia).
- (5) 424 – Antwerp – 1667 – A. Kircher : China, sm. Fol. Sim. + ET in MS Records, Holland. D'après *Ibid.*
- (6) *Manuscrit*, fol. 398.
- (7) *Ibid.*
- (8) *Ibid.*, fol. 396.
- (9) *Ibid.*, fol. 398.

- (10) *Pour empêcher à la naissance d'un enfant qu'il n'aye en sa vie la petite vérole, rougeole, cloux etc. Ibid.*, fol. 340.
- (11) *Pour les jambons, Manuscrit*, fol. 396.
- (12) *Ibid.*, fol. 396 et 398.
- (13) *Ibid.*, fol. 400.
- (14) *Ibid.*, fol. 53.
- (15) En réalité, l'auteur ne parle pas de page mais bien de folio, d'où le choix de cette formulation. Noter en outre l'usage de l'ancien système alphabétique confondant par exemple le "i" et le "j" ou le "u", "v" et "w".
- (16) *Manuscrit*, fol. 50.
- (17) Noter ici que l'usage du terme *chacque particulier* ne permet pas de déduire à qui l'auteur fait référence parmi les gens lettrés du XVIII<sup>ème</sup> siècle, ce qui ouvre la question de l'automédication sur laquelle nous reviendrons ultérieurement.
- (18) *Manuscrit*, fol. 6-7.
- (19) D'après BENSUAUDE-VINCENT B. et STENGERS I. - *Histoire de la chimie*, Paris, 1993, p. 63.
- (20) Pour approfondir les connaissances sur le paracelsisme, se référer à : PAGEL W. - *Paracelse : introduction à la médecine philosophique de la Renaissance*, Paris, 1963.
- (21) *Manuscrit*, fol. 63. En outre, consulter : Fracastor, dans ELOY N.F.J. - *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne ou Mémoires disposés en ordre alphabétique pour servir à l'histoire de cette science et à celle des médecins, anatomistes, botanistes, chirurgiens et chymistes de toutes nations*, 4 vol., Bruxelles, 1973, p. 260-262.
- (22) Sur ce personnage : Cf. Jérôme Fracastor, *La syphilis ou le mal français. Syphilis sive morbus gallicus*. Texte établi, traduit, présenté et annoté sous la dir. de J. VONS avec la collaboration de C. PENNUTO et D. GOUREVITCH, Paris, Les Belles Lettres, 2011.
- (23) *Manuscrit*, fol. 209.
- (24) *Ibid.*, fol. 140.
- (25) Pour un aperçu biographique, consulter : *Egmont (Lamoral comte d')*, dans ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS, *Biographie nationale*, t. V, Bruxelles, 1958, p. 490-509. Pour obtenir des informations complémentaires sur celui-ci, consulter : GOOSENS A. - *Le comte Lamoral d'Egmont (1522-1568) : les aléas du pouvoir de la haute noblesse à l'aube de la Révolte des Pays-Bas*, Mons, 2003.
- (26) Sur la vie d'Helvétius, consulter la notice suivante : *Helvétius*, dans ÉLOY, N.F.J., *Dictionnaire historique de la médecine [...]*, p. 24-26 ; et DELAUNAY P. - *La vie médicale [...]*, p. 220.
- (27) *Manuscrit*, fol. 388.
- (28) *Ibid.*, fol. 354.
- (29) À ce sujet, lire WILSON F.P. - *La peste à Londres au temps de Shakespeare*, Paris, 1987.
- (30) *Manuscrit*, fol. 312.
- (31) D'après DROZ J. - *Histoire de l'Allemagne*, Paris, 2003 (Coll. Que sais-je ? 186), p. 7.
- (32) Pour un aperçu biographique détaillé, se référer à : *Strickland de Sigergh (ou de Sizerghe) Thomas*, dans JACQUET-LADRIER F. - dir., *Dictionnaire biographique namurois*, Namur, 1999, p. 212-213 ; AUTHEUNIS L. - *Thomas Strickland, évêque de Namur, au service de la Couronne d'Angleterre*, dans *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, t. 128, 1957, p. 239-254.
- (33) *Manuscrit*, fol. 64.
- (34) Noter en guise d'illustration : *Elixir de propriété de Paracelse de deux manières ainsi que je le fais*, dans *Ibid.*, fol. 294.
- (35) *Ibid.*, fol. 195.

#### RÉSUMÉ

*La pharmacopée dans les Pays-Bas autrichiens : un réceptaire inédit conservé aux Archives de l'État à Namur ; expertise codicologique et étude interne.*

#### SUMMARY

*Pharmacopeia in the Austrian Netherlands : an unpublished medical book in the Archives of Namur (Belgium) ; a codicological study and a study of the content.*